



GPRU Saint-Blaise, acte II

Réunion publique du Jeudi 16 avril 2015, 19h

Ecole maternelle et élémentaire du Clos, 18, rue du Clos

Une quarantaine d'habitants participe à la réunion publique. Sont également présents à la tribune et dans la salle :

- **Frédérique Calandra**, Maire du 20ème arrondissement ;
- **Virginie Daspét**, Conseillère de Paris déléguée chargée de la politique de la Ville ;
- **Hélène Vicq**, Adjointe à la Maire du 20^{ème} arrondissement chargée de l'urbanisme, de l'architecture et du GPRU
- **Jacques Baudrier**, Conseiller de Paris délégué en charge de l'architecture et des Grands projets de renouvellement urbain ;
- **Uli Seher**, Architecte de l'agence BRS en charge de l'étude urbaine ;
- **Caroline Wajsfelner**, Chef de projet GPRU à la Direction de l'Urbanisme ;
- **Brice Philippon**, Chef de projet Politique de la Ville Portes du 20^{ème} ;
- **Baptiste Lebrun**, **Frédéric Boursier**, SEMAEST, aménageur des secteurs Cardeurs et Vitruve
- **Franck Leibundgut** et **Margot Lauzeral**, Agence Ville Ouverte, en charge de l'animation de la réunion publique et de la rédaction du compte-rendu.

MOT D'ACCUEIL

Frédérique Calandra, Maire du 20e arrondissement. Je remercie l'ensemble des personnes, habitants, acteurs locaux, services et élus, de leur participation à cette réunion publique. Je tiens à excuser Colombe Brossel, adjointe à la Maire de Paris chargée de la Sécurité, de la Prévention, de la Politique de la Ville et de l'Intégration qui ne pourra être présente.

Cette réunion est un point d'étape. Elle est aussi le démarrage d'un nouveau processus : le lancement d'une nouvelle étude du Grand Projet de Renouvellement Urbain (GPRU) portant sur trois nouveaux secteurs du quartier, les îlots du Clos, Mouraud et Salamandre. La première phase avait concerné les secteurs Cardeurs et Vitruve. Plusieurs éléments du projet ont aujourd'hui vu le jour : le percement de la rue du Clos, l'implantation du centre d'animation Wangari Muta Maathai, la rénovation des logements RIVP du square des Cardeurs. Des travaux sont toujours en cours et notamment le réaménagement du square des Cardeurs, le percement de la rue des Balkans, l'agrandissement du centre social Soleil Blaise. Prochainement, les façades d'immeubles du mail Saint-Blaise seront rénovées. Des marches nocturnes avec les habitants pourraient avoir lieu pour approfondir et améliorer les questions d'éclairage dans le quartier.

Nous accordons une grande importance à la requalification du quartier. Ainsi depuis quelques temps, le quartier a été inscrit en ZSP (Zone de Sécurité Prioritaire) et a été porté au titre de "quartier prioritaire" de la Ville. Il est ainsi de nouveau concerné par le dispositif des GPRU parisiens pour poursuivre l'amélioration du cadre de vie des habitants. La deuxième phase qui s'ouvre aujourd'hui vise à mettre à jour le projet élaboré en phase 1 par l'agence Grumbach et à travailler plus spécifiquement sur les autres secteurs du quartier, leur désenclavement, leur animation, et la qualité de leurs espaces publics. Cette mission a été confiée par la Ville de Paris à l'agence d'architectes BRS.

Jacques Baudrier, conseiller de Paris délégué en charge de l'architecture et des Grands projets de renouvellement urbain. Avec Colombe Brossel, nous travaillons sur l'ensemble des 13 GPRU parisiens. Les GPRU sont des dispositifs permettant de prioriser les investissements de la Ville, de la Région et de l'Etat à destination des quartiers populaires, comme Saint-Blaise ou plus récemment Python-Duvernois. L'Etat a renouvelé cette politique publique à la fin de l'année 2014 dans le cadre du NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain). La reconduction de ces financements permet aujourd'hui d'envisager la suite de la rénovation du quartier Saint-Blaise sur les secteurs Salamandre, Mouraud et du Clos. D'autres quartiers parisiens sont concernés par le NPNRU. Alors que certains sont en cours d'achèvement comme à la Porte des Lilas, d'autres seront relancés prochainement et notamment aux Portes de Vincennes et de Montreuil.

TEMPS DE PRESENTATION

1. Le contrat de Ville et le projet de territoire

par **Brice Philippon**, chef de projet Politique de la Ville "Portes du 20^{ème}"

Le GPRU Saint-Blaise s'inscrit dans le cadre du Contrat de Ville. Cette politique publique est un engagement pour 5 ans de la Ville et de ses partenaires envers les quartiers où l'investissement financier pour la réalisation de projets ou le renfort des services publics est le plus urgent. Chaque quartier a sa propre spécificité, en termes de population ou d'infrastructure par exemple. Ainsi, pour être au plus proche des particularités et des attentes, le Contrat de Ville est décliné sur chaque quartier en un "Projet de Territoire" élaboré avec les habitants au cours d'ateliers de co-construction. Le premier atelier a eu lieu le samedi 11 avril 2015 au centre d'animation Wangari Muta Maathai. D'autres suivront. Plusieurs thématiques y seront abordées : cadre de vie, espaces publics, éducation, jeunesse, insertion sociale, emploi, accès aux ressources du territoire...

2. Vers l'acte II du GPRU Saint-Blaise : contexte

par **Caroline Wajsfelner**, chef de projet à la Direction de l'Urbanisme en charge du GPRU

L'acte 2, c'est la poursuite du travail déjà engagé dans le quartier sur les îlots du Clos, Mouraud et Salamandre autour des questions de biodiversité, de qualité paysagère, d'aménagement et d'animation de l'espace public et des pieds d'immeuble. Deux autres sujets importants seront également abordés : l'aménagement du cœur de l'îlot du Clos consécutif à la délocalisation de l'école élémentaire et la requalification de la galerie commerciale.

Ce soir, l'équipe d'architectes de BRS vous présentera ses premiers éléments de diagnostic et son regard sur le quartier. La Ville leur a confié la mise à jour du projet conçu à l'échelle de Saint-Blaise par l'agence Grumbach, il y a maintenant 10 ans, et la réalisation des études sur les nouveaux secteurs.

3. Etat d'avancement de l'opération Cardeurs-Vitruve

par **Baptiste Lebrun**, SEMAEST (aménageur du quartier)

La SEMAEST est l'aménageur des secteurs Cardeurs et Vitruve. Cette société d'aménagement est chargée de mettre en œuvre et de coordonner l'ensemble des travaux actés lors de la phase 1 du GPRU. Aujourd'hui, plusieurs opérations ont été réalisées ou sont en cours d'achèvement :

- **le prolongement de la rue des Balkans** : *c'est la deuxième rue qui participera au désenclavement du quartier.*
 - > **Avril 2014 à avril 2015** : travaux de démolition partielle du parking Cardeurs
 - > **20 avril 2015** : démarrage des travaux de construction et d'aménagement de la future rue
 - > **Mi-2016** : fin du chantier et livraison de la nouvelle voie

- **la réhabilitation des logements RIVP du square de Cardeurs et l'aménagement du square** :
 - > **Travaux en cours**
 - > **Achèvement en juillet 2015** : réhabilitation bâtiment
 - > **Achèvement en juillet 2015** : aménagement du square

- **la résidentialisation des immeubles EFIDIS et la création du passage des cardeurs** :
 - > **Travaux de rénovation des halls en cours**
 - > **Début 2016 et pendant 1 an** : démarrage travaux de résidentialisation et d'aménagement du passage

- **l'agrandissement du centre social Soleil-Blaise** :
 - > **Travaux en cours**
 - > **Septembre 2015** : achèvement des travaux
 - > **Janvier 2016** : ouverture du centre social

- **L'implantation d'un immeuble d'activités à la place d'une partie du parking Vitruve** : *une équipe d'architecte devrait être sélectionnée avant la fin de l'année. Des informations seront bientôt communiquées à ce sujet.*
 - > **De fin 2017 à fin 2019** : travaux de construction

- **la réalisation de la placette Davout** : *elle sera constituée d'un grand escalier avec une rampe accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et un mur végétalisé. Les accès vers la dalle Vitruve seront modifiés depuis le boulevard Davout. De premières phases de travaux se tiendront cette année et notamment la création du mur de soutènement et la modification des accès à la dalle Vitruve depuis le boulevard Davout.*
 - > **Second semestre 2015** : construction du mur de soutènement et du nouvel accès à la dalle Vitruve
 - > **Premier semestre 2018** : réalisation de la placette

4. Un point sur la crèche du Clos

par **Caroline Wajsfelner**, chef de projet à la Direction de l'Urbanisme en charge du GPRU

Le début des travaux de la crèche est retardé depuis un an et demi pour rechercher d'où provenait la source de pollution découverte sur le terrain de la crèche. Suite à l'avis des experts de l'Agence Régionale de la Santé (ARS), la Ville a fait réaliser de nouveaux sondages et une nouvelle expertise afin de valider les résultats et les mesures prises. A la suite de ces analyses et en raison d'un niveau de pollution resté constant, il est probable que la source de la pollution ait disparu. L'ARS a donc donné son accord à la Ville pour que soit déposé un nouveau permis de construire modifiant à la marge le projet et intégrant des dispositifs techniques isolant le futur équipement de cette nappe de pollution et a demandé que les mesures de surveillance soient clairement indiquées. Une fois le permis de construire délivré, **les travaux pourront démarrer en 2016 pour une livraison de la crèche à la rentrée 2017.**

5. L'équipe de Maitrise d'œuvre urbaine

par **Uli Seher**, architecte de l'Agence BRS en charge de la réalisation des études

L'équipe élargie de BRS est composée de différents partenaires aux compétences variées : des paysagistes (Céline Orsingher), des experts en développement durable (Urban Water), un bureau d'études acoustique (Acoustique & Conseil), et un bureau d'étude structure, fluide et sécurité incendie (Scoping). Ce groupement pluridisciplinaire offrira à la Ville une analyse du quartier sous toutes ses facettes car les problématiques sont multiples. Il faut pouvoir agir sur toutes ces dimensions à la fois.

Le travail de l'agence entre dans une phase de découverte de la vie du quartier. C'est une étape importante qui nous permettra de bien le comprendre pour mieux le transformer. A ce stade, plusieurs éléments retiennent notre attention et font l'objet d'une analyse plus poussée :

- **les usages** qui se développent aujourd'hui dans les espaces non construits du quartier (public, commun ou privé) ;
- **les rez-de-chaussée** qui pourront à l'avenir accueillir et donner une visibilité à des activités existantes ou à créer dans le quartier ;
- **l'ensemble des espaces verts du quartier (trame verte)** qui sont une denrée rare à Saint-Blaise et qui pourraient être développés pour devenir un support d'usages pour les habitants et acteurs du quartier.

Des espaces non bâtis et libres existent aujourd'hui dans le quartier. Le **mail Saint-Blaise** en est un exemple extraordinaire. Nous pensons que son réaménagement a apporté beaucoup de qualité au quartier et qu'il est possible de s'en inspirer pour la suite du projet. Sur **le square de la Salamandre**, nous avons observé de nombreux usages dont certains sont "indéterminés". Par exemple, des voitures y sont garées alors qu'il est aujourd'hui interdit d'y circuler et de s'y garer. Il y a là des pistes d'améliorations importantes pour le quartier. Nous souhaitons y travailler notamment en recréant des liens entre l'espace public et les rez-de-chaussée. **La rue des Orteaux** représente également un potentiel important à Saint-Blaise en termes d'espace libre et d'espace de végétalisation : cet axe du quartier est très large mais aujourd'hui peu utilisé par les voitures et les piétons.

Nous avons remarqué qu'**une appropriation de l'espace commun était aujourd'hui portée par les habitants.** C'est un terreau essentiel pour amener le quartier "plus loin". L'amener "plus loin" veut dire créer des activités partagées entre les différents habitants et entre générations. Des

équipements font aujourd'hui vivre le quartier. Ils sont liés à l'éducation, à la culture, au sport, à la santé... Il faut s'appuyer sur ces forces existantes pour "épaissir" c'est à dire conforter et développer les usages et activités qui s'inscrivent dans le quotidien des habitants. Le cœur du quartier manque d'animation : les pieds d'immeuble actuellement inoccupés ou fonctionnant mal pourraient accueillir des activités (commerce, artisanat, association...) et des projets portés par des habitants en leur donnant davantage de visibilité. Occuper autrement les rez-de-chaussée du quartier peut se faire au profit d'un meilleur vivre-ensemble entre les habitants.

Le projet prévoit d'**ouvrir le cœur de l'îlot du Clos suite au déménagement de l'école primaire**. L'hypothèse privilégiée à ce stade prévoit de prolonger la rue des Rasselins vers la partie nord du quartier ce qui permettrait par exemple de rejoindre la future école qui sera située sur le boulevard Davout. Cette traversée reste toutefois à imaginer du point de vue de son tracé, du dessin de ses espaces publics et de son animation.

6. La concertation

par Franck Leibundgut, agence Ville Ouverte, en charge de la mise en œuvre de la concertation

Ville Ouverte est une agence d'urbanisme spécialisée dans la mise en œuvre des démarches de concertation. Notre rôle est de permettre aux habitants de s'exprimer sur les projets urbains et de garantir le dialogue entre tous les acteurs du projet : habitants et associations, services et élus de la ville, architectes.

La concertation sur le deuxième acte du GPRU se déroulera en deux étapes :

- **Avant l'été** : recueillir les avis sur les aménagements de la phase 1 du GPRU et sur la vie du quartier pour nourrir le diagnostic de BRS ;
- **A la rentrée** : BRS aura travaillé pendant l'été et nous discuterons ensemble sur la base de propositions plus concrètes au sujet de l'ouverture de l'îlot du Clos, de l'aménagement des espaces publics, de l'animation des rez-de-chaussée.

Les événements de la première étape :

- **Aujourd'hui** : réunion publique de lancement
- **23 avril 2015** : 1 atelier en pied d'immeuble devant l'école Mouraud de 16h à 19h
- **6 mai 2015** : 1 marche commentée de 16 h à 19h
- **19 mai 2015** : 1 atelier en pied d'immeuble sur le mail Saint-Blaise de 16 h à 19h
- **27 juin 2015** : restitution lors de la fête de quartier

Quelques dates-clé du projet :

- > *Durée de l'étude BRS : **2 ans à compter de janvier 2015** (possibilité de 4 ans supplémentaires)*
- > *Livraison crèche du Clos : **mi-2017***
- > *Achèvement de l'opération Cardeurs-Vitruve : **fin 2019***
- > *Travaux sur le square de la Salamandre : **à partir de mi-2016***
- > *Déclaration d'Utilité Publique (DUP) au 73 bd Davout (parcelle de la future école)

 - *Prise de possession des terrains : **2nd semestre 2016***
 - *Ouverture de la future école + équipement multi accueil : **septembre 2019****
- > *Travaux dans l'école maternelle de l'îlot du Clos : **à partir de mi-2019***
- > *Procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour la galerie commerciale : **à envisager à partir de mi-2016***

TEMPS DE QUESTIONS-REPONSES

Pour faciliter la lecture de ce compte-rendu, l'ensemble des questions posées et des réponses apportées ont été regroupées et thématiques ci-dessous.

LE PROJET ET SES GRANDES INTENTIONS

Le verdissement et l'armature verte du quartier

— *Qu'entendez-vous par "armature verte" ?*

Uli Seher. Une armature verte est constituée par l'ensemble des espaces verts d'un quartier, allant du parc au pied d'arbre. Développer l'armature verte peut se matérialiser par exemple par l'implantation de jardins partagés.

— *Plusieurs orientations du projet se dégagent : développer la trame verte, la commercialité et la création d'une traversante. Ces principes ne sont pas les priorités pour les habitants. On ne réussira la transformation du quartier que si on réduit les incivilités et si on améliore la tranquillité dans le quartier. Le passage en Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP) est un progrès. Il faudrait toutefois réaliser un bilan pour mieux évaluer les améliorations.*

Frédérique Calandra. Les choses se tiennent. Le verdissement et l'embellissement des rues peuvent participer à la tranquillité des villes. Des arbres ont par exemple déjà été plantés pour éviter les rodéos de scooters. Nous sommes persuadés que l'embellissement entraîne un plus grand respect des espaces publics et réduit ainsi les nuisances du quotidien.

Uli Seher. Beaucoup de projets dans le monde ont montré que la propreté est une chose qui se partage et qui améliore les conditions de vie et du vivre-ensemble. Cette trame verte n'est pas uniquement de l'embellissement (un joli gazon ou un arbre), c'est également de l'activité dans le quartier comme des possibilités de jardinage et des occasions de rencontres entre les générations et les différents sous-quartiers. C'est amener une activité positive dans le quartier.

- *Vous avez parlé de l'ouverture des squares. J'ai une bonne expérience des squares parisiens car j'ai travaillé au service de l'architecture et des espaces verts à Paris. Tous les squares ouverts (Saint-Jacques ou autres), nous les avons refermés aussitôt. Si vous ouvrez les squares, vous allez à la faillite. Vous pourrez vous renseigner auprès de la DEVE.*
- *Concernant la gestion des jardins et des jardinières par les associations, cela marche bien l'été quand il fait beau, mais l'hiver il n'y a plus personne. Les jardinières ont un coût énorme. L'élagage aussi. Il faut bien choisir les essences d'arbres.*
- *Pourquoi ne pas demander aux enfants ce qu'ils attendent d'un square. Vous avez plusieurs catégories de personnes qui fréquentent les squares ou les lieux publics : la mère avec ses enfants, le salarié qui vient manger quand il fait beau... C'est aussi des gens qui viennent d'ailleurs.*

Frédérique Calandra. Il existe de nombreux usages et usagers des lieux publics : des gens qui travaillent, des habitants du secteur, des personnes de passage sur le quartier. Il existe des usagers plus exceptionnels comme les pompiers... Il faut tous les prendre en compte dans la réflexion. Nous comptons également sur les habitants pour nous faire remonter les mauvais comme les bons usages existants ainsi que ceux qu'ils souhaiteraient voir se développer à l'avenir.

Le verdissement a plusieurs objectifs : l'embellissement mais aussi la lutte contre les pollutions, le développement de la convivialité dans le quartier. Il ne faut cependant pas être naïf : les espaces verts s'entretiennent. Il existe plusieurs manières de les gérer. Par exemple, dans le 20e, des jardinières sont gérées par des associations de riverains. Cela ne durera probablement pas 20 ans mais la ville bouge et évolue sans cesse. Nous souhaitons donc prendre en compte l'évolution des manières de faire. La priorité est l'implication de tous : rien n'aurait pu être réalisé sans l'appui des conseils de quartier, du centre social, des associations de locataires... A Saint-Blaise, il y a des points durs mais de grandes forces car les habitants de ce quartier ont pris l'habitude de s'organiser et de se battre, d'organiser des animations comme la brocante du quartier Saint-Blaise.

Le déménagement de l'école et le percement de l'îlot du Clos

- *A quoi correspondent les flèches rouges sur votre schéma ? C'est l'école du Clos qui saute ?*

Frédérique Calandra. La Mairie de Paris a préempté un terrain au 73 boulevard Davout pour permettre le déménagement de l'école primaire du Clos à cet emplacement. La cour de cette école placée en cœur d'îlot est couverte de filets pour éviter que les enfants reçoivent des débris sur la tête. Nous estimons que ce ne sont pas de bonnes conditions de scolarité. La traversée du cœur d'îlot permettra de réaliser un nouveau lieu de vie et de déplacement pour Saint-Blaise qui pourra prendre la forme d'un espace public à concevoir avec vous.

Uli Seher. La flèche rouge représente la traversée souhaitée. C'est une flèche car on ne connaît pas la trajectoire exacte de cette traversée qui permettra d'ouvrir l'îlot du Clos. Nous commençons à peine notre travail. Nous vous avons montré de premières intentions mais aujourd'hui nous ne savons pas à quel point elles sont réalisables financièrement et techniquement. Des analyses plus approfondies devront être menées pour confirmer ou infirmer ces premières hypothèses.

- *Que deviendra le terrain du boulevard Davout où sera placée la future école ? C'est un haut lieu de l'enregistrement musical et ce serait dommage que ce lieu disparaisse.*

Frédérique Calandra. De nombreuses propositions de relogement ont été réalisées auprès des studios d'enregistrement. Mais aucune suite n'a été donnée de leur part. Nous attestons que ce lieu est un témoignage de l'histoire du quartier. Des enregistrements mythiques y ont été faits. C'est malheureusement la seule marge de manœuvre dans le quartier pour reloger cette école qui vit aujourd'hui très mal.

Caroline Wajsfelner. La prise de possession des terrains se fera d'ici à deux ans. En effet, la procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) est lancée : le commissaire enquêteur s'est prononcé favorablement à l'issue de l'enquête publique et le conseil de Paris a délibéré. Des propositions de relogement ont été faites aux studios Davout (19^e arrt, 13^{ème} arrt, etc...). Aucune proposition n'a été acceptée.

Les activités et les commerces dans le quartier

- *Vos intentions concernent-elles également l'implantation de commerces ?*
- *Il y a aujourd'hui des locaux de commerces vides dans le quartier. Le problème est le pouvoir d'achat des habitants qui n'ont pas la possibilité d'accéder à certains commerces. Nous sommes en train de perdre la mixité sociale de Saint-Blaise. La SEMAEST a lancé un concours et, d'après ce que je sais, uniquement une école d'ingénieur s'est proposé. Notre quartier est enclavé... Ce n'est pas un point positif pour y développer la commercialité.*
- *L'aménagement des commerces dépend de la structure économique actuelle. Aujourd'hui, beaucoup de locaux commerciaux sont vides. Il est vrai que la présence de commerçants ou d'artisans sécurise un quartier car ils font venir du monde dans la rue mais il faut encore trouver des gens qui puissent acheter chez eux ! Nous sommes un quartier populaire.*

Uli Seher. Nous souhaitons aujourd'hui travailler sur la question des activités au sens large (artisanat, commerce, association...) qui pourraient s'installer au pied des immeubles. Il faut envisager de les installer à la place de certains logements qui vivent mal aujourd'hui. Ce serait magnifique si, dans le cadre de ce projet, nous arrivions à modifier quelques logements situés en rez-de-chaussée.

Le square de la Salamandre

- *Je souhaitais parler du square de la Salamandre. Est-il prévu une rénovation ? Le stationnement y est plutôt dérangeant. Le week-end c'est une vingtaine de voitures. Les enfants qui ne peuvent pas faire de vélos dans le square, le font à l'extérieur. Il y aura un pépin un jour.*

Frédérique Calandra. Nous sommes aujourd'hui très en amont du projet. Nous exposons des intentions. Ensemble, nous commencerons à décider ce qui devra faire l'objet d'analyse précises dans l'étude. Le stationnement anarchique semble être une des données essentielles à prendre en compte pour comprendre le quartier et ses espaces publics. Il faut permettre les déménagements, un accès aux pompiers, tout en évitant les rodéos des scooters et les voitures mal garées... Il existe des solutions radicales. Par exemple, concernant le square de la Salamandre, faut-il conserver les grilles ? Peut-on travailler à l'idée d'un verdissement différent ? La Ville n'a encore pas de réponses à ces questions car il s'agit de les bâtir avec vous.

- *Paris Habitat a beaucoup de projets pour le square de la Salamandre : le ravalement des façades de la rue Toulet, un Plan-Climat se prépare. Si vous souhaitez transformer les rez-de-chaussée, il faudrait voir les projets qui sont dans les cartons avant de lancer des idées. Nous avons besoin de cohérence.*
- *Rue Paul-Jean Toulet, s'il y avait des commerces en pied d'immeuble, cela limiterait les voitures.*

Frédérique Calandra. Les bailleurs ont été invités ce soir. La Mairie du 20e et la Direction de l'Urbanisme sont en échange permanent avec Paris Habitat. Leurs futurs travaux ont été pris en compte. Les bailleurs savent que nous travaillons sur la question des pieds d'immeubles. Nous travaillons systématiquement en coordination avec les bailleurs notamment car des espaces du projet leur appartiennent.

Uli Seher. Nous ne pourrions travailler sur ce quartier sans discuter avec la RIVP et Paris Habitat. Nous avons déjà eu plusieurs réunions ensemble. Les bailleurs se sont montrés très ouverts à nos propositions et notamment sur la question des rez-de-chaussée qui sont une difficulté pour eux au quotidien.

Autre point

- *Vous allez construire une piscine. J'en ai marre qu'à Paris, on construise des piscines avec des systèmes chlorés qui présentent des dangers potentiels. Une piscine est une bombe ! Il serait intéressant de mener une réflexion écologique sur le traitement de l'eau.*

INFORMATION ET MOBILISATION DES HABITANTS

Le conseil de quartier : un acteur-relais

- [Une conseillère du quartier Saint-Blaise] *Tout le monde ne vient pas dans ces réunions. Vous pouvez donc vous appuyer sur le conseil de quartier et ses différentes commissions. Il serait intéressant que nous puissions avoir l'ensemble des dates communiquées ce soir pour pouvoir informer les habitants du quartier.*

Frédérique Calandra. Le conseil de quartier est systématiquement invité au grand complet aux réunions de concertation. Une présentation de ce travail sera réalisée devant les conseillers. Il existe aujourd'hui un vrai problème d'annonce des événements publics. Pour les prochaines réunions, nous pourrions installer des affiches sur les poteaux. Pourquoi ne pas également réinstaurer les crieurs publics ? De plus, les documents diffusés ce soir seront en ligne sur Paris.fr et le site de la mairie du 20e arrondissement, même si tout le monde n'aime pas "cliquer" sur les écrans.

Uli Seher. Notre collaboration avec Ville Ouverte ne vise pas à imposer au quartier nos certitudes venant de l'extérieur. Nous voyons les habitants comme des professionnels du quotidien avec lesquels confronter nos propositions pour mieux les ajuster. Le projet ne sera pas un "copier-coller" et s'inspirera de votre expérience des lieux du quartier.

Améliorer les dispositifs d'information

- *Peut-être faudrait-il prévoir une forme d'intervention sur internet : des gens pourraient déposer des suggestions, retrouver un principe de Foire Aux Questions... Il y a beaucoup de services différents et*

nous savons rarement à qui nous adresser. Beaucoup de personnes pourraient donner leurs avis sur des choses très concrètes sans forcément se déplacer. A vous de prévoir des moyens de communiquer vers nous par d'autres moyens.

- *Nous connaissons un vrai problème pour l'affichage dans le quartier. La Mairie de Paris pourrait faire un effort envers les organisations syndicales et les associations afin qu'elles puissent disposer d'endroits pour afficher sans détériorer les murs. Très peu sont à notre disposition dans le 20e.*
- *Le presse du quartier comme l'ami du 20^{ème} est lu et pourrait être utile.*

Frédérique Calandra. L'information est une vraie problématique dans le quartier. Il est difficile pour les habitants de s'informer, de se parler, d'échanger. Et internet ne fait pas tout. Des panneaux associatifs ont été créés à Paris mais ils ne sont pas assez nombreux, en effet. Réinstaurer les crieurs publics serait une bonne chose. L'utilisation des pieds d'immeubles pourrait aussi être envisagée en faveur d'une meilleure information.

En complément du site de la Mairie du 20e, la Fabrique Saint-Blaise est un lieu dédié à l'échange qui centralise toute l'information sur le quartier et le projet. La lettre de Saint-Blaise sera également distribuée régulièrement.

Faire participer les jeunes du quartier

- *On a beaucoup parlé de faire des choses pour les enfants. Mais dans ce quartier, les 14-20 ans sont essentiels. Nous avons un public en difficulté, qui est dans la rue. Comment les mobiliser ? Comment leur demander ce qu'ils souhaitent ? Ce n'est pas simple ? Comment associer le collège Flora Tristan pour solliciter les élèves ?*

Frédérique Calandra. Dans les concertations, nous retrouvons souvent les mêmes tranches d'âge et les mêmes personnes toujours très impliquées dans la vie du quartier. Nous avons demandé l'aide du Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Ville de Paris pour monter un atelier participatif à destination des jeunes. Pour pouvoir aller à leur rencontre plus facilement, il est possible d'organiser un atelier directement dans l'espace public, de manière plus informelle. Le travail de Ville Ouverte sera de recueillir leurs remarques sur le quartier.

GESTION ET DYSFONCTIONNEMENTS DU QUARTIER

Halls et pieds d'immeuble

- *Je tiens à remercier les élus qui ont rendu possible la rénovation des logements. Dans la rue du Clos prolongée, la plantation des arbres a été effectuée mais des voitures stationnent aujourd'hui entre les arbres. Ne serait-il pas possible de demander aux services de l'arbre de mettre des tuteurs en attendant qu'ils puissent grandir et ne pas être bousculés par le stationnement intempestif.*
- *Le porche retourné au niveau du 10 square des Cardeurs, se trouve aujourd'hui dans une phase difficile. Cet hiver, nous y entrons en totale obscurité. Aucun d'éclairage n'avait été prévu... Quand reviendra l'automne, nous retomberons dans les mêmes travers. Nous remarquons également des jets de bouteilles et de débris. Le container ne donne pas une bonne image de cette entrée. Il faudrait faire quelque chose pour que cette entrée ait une allure, certes de travaux, mais plus convenable.*

Frédérique Calandra. Il est nécessaire de ne pas laisser la gestion et la propreté des halls se dégrader. Vous pouvez vous appuyer sur le conseil de quartier afin qu'il nous fasse remonter les doléances. Vous pouvez également interpeller les élus par courrier. Un travail sera également mené avec les conseils de quartier sur les questions de propreté. Dans le 20^e arrondissement, nous avons également augmenté les équipes des agents verbalisateurs. Je veillerai à ce qu'il n'y ait pas de relâche à ce sujet.

Incivilités et insécurité

— *Du deal se fait dans les voitures vers le square de la Salamandre. Avant, cette nuisance était davantage dans la rue Saint-Blaise.*

Frédérique Calandra. Les problèmes de sécurité et de prévention sont une bagarre permanente car ils se déplacent sans cesse. Des demandes d'installations de caméras de surveillance ont été réalisées auprès de la Préfecture de Police. Ces dernières peuvent dissuader les incivilités mais sont aussi des outils pour mieux résoudre les affaires.

— *La rue du Clos commence déjà à être taguée. Comment allez-vous faire dans votre projet pour pallier à cela ? Si cette question n'est pas anticipée, cela ne servira à rien d'investir de l'argent.*

Frédérique Calandra. Une société de nettoyage mandatée par la Ville peut dès à présent être contactée par les bailleurs ou les particuliers. La Mairie souhaiterait intervenir sur certaines façades ou pignons d'immeubles avec des artistes graffeurs. Quand des opérations officielles sont autorisées, nous observons moins de tags sauvages dans l'espace public. Dans le 13^{ème} arrondissement, le Maire a proposé à des bailleurs ou propriétaires d'offrir des pignons à des artistes. Il existe également de belles fresques dans le 20^{ème}. Un travail est en cours avec l'association Artazoï, laquelle est intervenue sur un mur de la rue du Clos. De nombreux amateurs de graffs avaient pu visionner ce travail en direct sur internet. Nous pourrions regarder avec vous si d'autres murs et pignons du quartier pourraient accueillir des fresques. Ces interventions peuvent être menées avec les jeunes.

CONCLUSION DE LA REUNION PUBLIQUE

Madame la Maire invite les participants à parler des échanges de ce soir largement autour d'eux. Le site de la mairie du 20^{ème} est à la disposition des habitants qui souhaitent trouver de l'information. La Fabrique St Blaise, située 50 rue Saint-Blaise est le lieu de partage d'information par excellence. Tous les habitants sont invités à s'y rendre pour s'informer ou poser des questions. L'équipe projet y tient des permanences mensuelles. Cette réunion n'est pas conclusive. La Ville en est au stade des grandes intentions générales et au début de cette phase de concertation. Le sujet de la galerie commerciale n'a pas été évoqué ce soir en détail. C'est l'un des grands enjeux du travail de BRS et un sujet à propos duquel nous serons amenés à échanger collectivement.